



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA
GUADELOUPE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°971-2017-064

PUBLIÉ LE 13 JUILLET 2017

Sommaire

PREFECTURE

971-2017-07-10-008 - arrêté n° 2017 CAB/BC/MHRDC accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale pour la promotion du 14 juillet 2017 (11 pages)	Page 3
971-2017-07-12-013 - Arrêté SG DAGR BAGE du 12 juillet 2017 relatif à la cession et à l'utilisation de pétards ou de certains artifices de divertissement sur la Guadeloupe (3 pages)	Page 15

PREFECTURE

971-2017-07-10-008

arrêté n° 2017 CAB/BC/MHRDC accordant la médaille
d'honneur Régionale, Départementale et Communale pour
la promotion du 14 juillet 2017

*arrêté n° 2017 CAB/BC/MHRDC accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et
Communale pour la promotion du 14 juillet 2017*



LE PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

A R R E T E N° 2017 CAB/BC/MHRDC

**Accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale
à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2017**

Le Préfet de la Région Guadeloupe
Préfet de la Guadeloupe
Représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin
Officier de l'ordre national du Mérite
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

Sur proposition de Monsieur le Directeur de Cabinet,

A R R E T E :

Article 1 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :

- Monsieur ABON Eric

Aide-soignant de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à TROIS-RIVIERES.

- Madame AKO Suzy

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- Madame ALBERI Maryse

Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.

- Madame ALEXER Ketty née METURA

Adjointe administrative principale de 2ème classe, MAIRIE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à VIEUX-HABITANTS.

- Monsieur ALEXIS Robert

Adjoint du patrimoine de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.

- Madame ANDRE Simone Gaëtane née JOVIAL

Adjoint administratif de 2ème classe, MAIRIE DE PETIT-BOURG, demeurant à LES ABYMES.

- Monsieur ARMOUGON Armand

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- Monsieur BELAIR Charlin

Adjoint technique, MAIRIE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à VIEUX-HABITANTS.

- Madame BELLOTTE Marie-Josée

Technicienne de laboratoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à SAINT-CLAUDE.

- Monsieur BIGOR Simon

Adjoint du patrimoine de 1ère classe, MAIRIE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.

- Madame BOGAT Andrée

Aide soignante de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à TROIS-RIVIERES.

- Madame BORDEY Marie née VINCENT

Agent d'entretien (retraîtée), MAIRIE DE TERRE-DE-BAS, demeurant à TERRE-DE-BAS.

- Madame BOULON Suzy

ATSEM principale de 2ème classe, MAIRIE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à VIEUX-HABITANTS.

- Madame BOUNET Adélaïde née PACQUETTE

Adjointe administrative principale de 2ème classe, MAIRIE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à VIEUX-HABITANTS.

- Madame BRIDE Marie-Ange née MARTIAS

Agent d'entretien (retraîtée), MAIRIE DE TERRE-DE-BAS, demeurant à TERRE-DE-BAS.

- Monsieur BUDON Johel

Aide-soignant de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à GOURBEYRE.

- Madame CASSUBIE Rose

adjoint administratif, MAIRIE DE GOYAVE, demeurant à GOYAVE.

- Madame CHARBONNE Dominique

Rédacteur principal de 1ère classe, SDIS DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.

- Madame CIGARE Helene

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- Monsieur CLOVIS Jocelyn

Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à POINTE-A-PITRE.

- Madame CORNANO Catherine

Adjoint administratif principal de 1ère classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.

- Madame COUCHI Catherine

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- Madame CRANE Fernande née BABEL

Agent de services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à BAILLIF.

- Madame CUIRASSIER Pépin Georgette

Adjoint administratif territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- Madame DELVER Françoise

Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.

- Madame DUFLO Hermine née NICOLAS

Infirmière D.E. CS, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à VIEUX-HABITANTS.

- Madame EMEVILLE Chantal née FRANCILLETTE

Infirmière D.E. de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à TROIS-RIVIERES.

- Monsieur ETNA Daniel

Adjoint technique, MAIRIE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à VIEUX-HABITANTS.

- Madame FABRONI Jocelyne

A.S.H. qualifié C.N., CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à BASSE-TERRE.

- **Madame FANCHONE Marie-Annick**
Infirmière D.E. Catégorie A, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à TROIS-RIVIERES.

- **Madame FAUNE Rose-Berthe née EUSTACHE**
Adjoint administratif de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.

- **Madame FRONTON Félie née SULON**
Aide soignante de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à TROIS-RIVIERES.

- **Madame GLANDOR Marie-France Thérèse née FAUTRA**
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Madame GOCOUL Valérie**
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINT-FRANCOIS.

- **Madame GRAVA Marie-Laure née ZINGILE**
Rédacteur territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à BAIE-MAHAULT.

- **Monsieur GUILLAUME Eric**
Adjoint technique de 1ère classe (retraité), MAIRIE DE TERRE-DE-BAS, demeurant à TERRE-DE-BAS.

- **Monsieur GUYONNEAU Jean**
Attaché principal, MAIRIE DE PETIT-BOURG, demeurant à LES ABYMES.

- **Madame HAMONT Alex**
Directeur territorial, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à SAINTE-ROSE.

- **Madame HELISSEY Christiane née BERNARD**
Infirmière D.E. CS, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à SAINT-CLAUDE.

- **Madame HILL Anila née ROBINET**
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Madame HUC Jocelyne née FRANCIUS**
Technicienne de laboratoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à SAINT-CLAUDE.

- **Madame JASON Anne-Marie**
ATSEM principal de 2ème classe, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Madame JEANNE Agnès**

Aide-soignante de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à BOUILLANTE.

- **Madame JOACHIM EUGENE Marise née CLAUDION SIRANGOM**

Adjoint territorial d'animation, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Monsieur KANDASSAMY Alex**

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Monsieur LABRANA Eric**

Adjoint administratif principal de 2ème classe, MAIRIE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à BASSE-TERRE.

- **Madame LAFORTUNE Christiane**

Infirmière de classe normale, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU.

- **Monsieur LALL-HANSI Raphaël**

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Monsieur LANCLUME Georges**

Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.

- **Madame LARIFLA Isabelle**

Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.

- **Madame LAUTRIC Lydia**

ATSEM principal de 2ème classe, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Madame LAZARD Henriette**

Adjoint administratif territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Madame LAZARD Ketty née TROUPE**

Attaché territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Madame LEBORGNE Rosemonde**

Adjoint administratif, MAIRIE DE GOYAVE, demeurant à LAMENTIN.

- **Madame LEMOYNE Violette née CAMALET**

Infirmière de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à VIEUX-HABITANTS.

- **Monsieur LOUISE Philippe**
Rédacteur principal de 1ère classe, SDIS DE LA GUADELOUPE, demeurant à POINTE-A-PITRE.

- **Madame LUIT Franciane**
Adjoint administratif territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Madame LUPEDE Véronique née DELAG**
Adjoint administratif principal de 2ème classe, MAIRIE DE GOYAVE, demeurant à PETIT-BOURG.

- **Madame MALATCHOUMY Christianne née COUPAN**
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Madame MIRANNE Annette née BERGER**
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Monsieur MIXTUR Claude**
Adjoint d'animation territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Madame MOINET Jeanne**
Adjoint administratif territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Madame MONTOUT Gérard**
Infirmière de CN, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à GOYAVE.

- **Monsieur NICOLAS Denise Turenne**
Adjoint administratif principal de 2ème classe, MAIRIE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à VIEUX-HABITANTS.

- **Monsieur PACAVE Serge**
Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINT-FRANCOIS.

- **Madame PAULIN Martine**
Sage-femme de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à SAINT-CLAUDE.

- **Monsieur PETIT Christophe**
Agent technique principal (retraité), MAIRIE DE TERRE-DE-BAS, demeurant à TERRE-DE-BAS.

- **Madame PHILIPPO Lydia**
Agent technique de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS -DRH-, demeurant à GOSIER.

- Madame PRADEL Lina

Rédacteur principal de 1ère classe, SDIS DE LA GUADELOUPE, demeurant à DESHAIES.

- Madame REGELAN Nicole née GEOFFROY

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- Monsieur REGENT Michel

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à VIEUX-HABITANTS.

- Madame SANNIER Valentine née SAHA

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- Monsieur SEGRETIER Gérard

Adjoint au chef d'atelier départemental - Chef de l'antenne de Basse-Terre, SDIS DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-CLAUDE.

- Madame SEYMOUR Léa

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- Monsieur SOLITUDE Angebert

Adjoint administratif principal de 2ème classe, MAIRIE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à VIEUX-HABITANTS.

- Madame SOUMENAT Chantal née DURO

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- Madame THENARD Marcelise née PEDRE

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- Madame THEOBALD Sophie née CONFIAC

Infirmière de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à VIEUX-HABITANTS.

- Monsieur TOI Alain

Adjoint technique, MAIRIE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à VIEUX-HABITANTS.

- Monsieur TORUDU Jocelyn

Aide-soignant de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à BASSE-TERRE.

- Madame VANOUKIA Louisa née ALEXANDRE

Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- Madame VARTIN Lucette

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- Madame VERTINO Jeanne

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE SAINTE-ANNE, demeurant à SAINTE-ANNE.

- Madame VILMEN Annick

Aide-soignante de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à BAILLIF.

- Monsieur WERTER Jacques

Adjoint administratif hospitalier principal de 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE, demeurant à SAINT-CLAUDE.

- Monsieur YEYE Loetare

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à VIEUX-HABITANTS.

- Monsieur ZITA Luigi Olivier

Technicien principal de 2ème classe, SDIS DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ANNE.

Article 2 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :

- Monsieur ABDOUL Lucien

Adjoint administratif de 1ère classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.

- Monsieur CHALUMEAU Jacques

Adjoint administratif de 1ère classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à ABYMES.

- Madame CORANTIN Vincent Berthe

Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.

- Monsieur DAVID Rene

Technicien supérieur principal de 2ème classe, SDIS DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.

- Madame ERDAN Alexis née AZEDE

Rédacteur, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.

- Monsieur ETIENNE Georges

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à VIEUX-HABITANTS.

- Madame EUPHROSINE Marie-Hélène

Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.

- **Monsieur FLEURIVAL Camille**
Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.
- **Madame GALOU Franciane**
Agent social de 1ère classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à BAIE-MAHAULT.
- **Madame HATCHI Emilienne**
Rédacteur territorial, MAIRIE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame JEAN Marie-Laure**
Rédacteur principal de 1ère classe, SDIS DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame LANCLUME Huguette**
Agent principal ATSEM de 2ème classe, MAIRIE DE PETIT-BOURG, demeurant à MOULE.
- **Madame LEPIERRE Silla**
Rédacteur territorial principal de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.
- **Madame LINON Jeannette**
Adjoint technique, MAIRIE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à VIEUX-HABITANTS.
- **Monsieur LOUISANNEAU Mona**
Adjoint administratif principal de 1ère classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à ABYMES.
- **Madame MERIDAN Rosita née MOESTA**
Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.
- **Madame MOESTA Christiana**
Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.
- **Monsieur MONTOUT Serge**
Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à GOSIER.
- **Madame NIAVET Marie-Michèle**
Adjoint administratif de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à ABYMES.
- **Madame ROYAN Ninette**
Rédacteur territorial principal de 1ère classe, SDIS DE LA GUADELOUPE, demeurant à ABYMES.
- **Madame SAINTINI Betty**
Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.

- Madame SAINT-JULIEN Rose-Marie

Adjoint technique, MAIRIE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à VIEUX-HABITANTS.

- Madame SELBONNE Julie

Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.

- Monsieur TEL Julien

Technicien de 1ère classe, SDIS DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-CANAL.

- Madame TREIL Suzy née MAUGRAN

Rédacteur principal de 1ère classe, SDIS DE LA GUADELOUPE, demeurant à LAMENTIN.

- Monsieur VERGE-DEPRE Bernard

Agent de maîtrise, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.

Article 3 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale OR est décernée à :

- Monsieur APHAREL Daniel

Adjoint technique, MAIRIE DE GOYAVE, demeurant à GOYAVE.

- Monsieur CELIGNY David

Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à MORNE-A-L'EAU.

- Madame GORE France-Lise

Adjoint administratif de 1ère classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à SAINT-FRANCOIS.

- Monsieur GOSSEC Damiens

Agent de Maîtrise, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à LES ABYMES.

- Madame LETAPIN Marie-Claude née EMBOULE

Rédacteur territorial principal de 1ère classe, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à ABYMES.

- Monsieur NAGAMAN Joël

Adjoint technique, MAIRIE DE GOYAVE, demeurant à GOYAVE.

- Monsieur PETRIS Wenceslas

chef de service de police municipale principal de 1ère classe, MAIRIE DE GOYAVE, demeurant à GOYAVE.

- Monsieur SENNOAJ Sorel

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à ABYMES.

- Monsieur TOTO Nicolas

Agent de maîtrise, MAIRIE DES ABYMES, demeurant à ABYMES.

Article 4 : Le présent arrêté fait l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Basse-Terre, 6 rue Victor Hugues – 97100 BASSE-TERRE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5 : Monsieur le Secrétaire Général et Monsieur le Directeur de Cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Basse-Terre, le 10/07/2017

Le Préfet



Jacques BILLANT

Adresse Postale : rue Lardenoy – 97100 BASSE-TERRE
Tel 0590993900 – FAX 0590993759
site internet : <http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr>

PREFECTURE

971-2017-07-12-013

Arrêté SG DAGR BAGE du 12 juillet 2017 relatif à la
cession et à l'utilisation de pétards ou de certains artifices
de divertissement sur la Guadeloupe



**PRÉFECTURE DE LA RÉGION GUADELOUPE
PRÉFECTURE DE LA GUADELOUPE**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET DE LA RÉGLEMENTATION**

**Arrêté SG/DAGR/BAGE du 12 JUL. 2017
relatif à la cession et à l'utilisation de pétards ou de certains artifices de divertissement
dans le département de la Guadeloupe**

**Le préfet de la région Guadeloupe,
préfet de la Guadeloupe,
représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite,**

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le code de défense notamment son article L.2352-1 ;

Vu le code pénal ;

Vu le décret 2009-1663 du 29 décembre 2009 modifiant le décret n° 90-897 du 1^{er} octobre 1990 modifié portant réglementation des artifices de divertissement ;

Vu la circulaire ministérielle du 08 décembre 2009 relatif au dispositif mis en place à l'occasion des fêtes de fin d'année ;

Considérant les dangers, les accidents, et les atteintes graves aux personnes et aux biens qui peuvent résulter de l'utilisation inconsidérée des pétards ou de certains artifices de divertissement, particulièrement sur la voie publique et dans les lieux de rassemblement, notamment durant la ou les périodes festives ;

Sur proposition du secrétaire général,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er}

Toute cession ou toute vente de pétards ou de certains artifices de divertissement conçus pour être lancés par un mortier, quelle qu'en soit la catégorie, est interdite dans le département de la Guadeloupe à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet 2017.

ARTICLE 2

La détention et l'utilisation de pétards ou de certains artifices de divertissement conçus pour être lancés par un mortier, quelle qu'en soit la catégorie, sont interdites :

- du 12 juillet au 15 juillet 2017 sur la voie publique ou en direction de la voie publique ;
- en tout temps :
 - ♦ dans tous les lieux où se fait un grand rassemblement de personnes ;
 - ♦ dans tous les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers.

ARTICLE 3

Par dérogation aux articles 1^{er} et 2, la vente, la détention et l'utilisation de pétards ou de certains artifices de divertissement conçus pour être lancés par un mortier demeurent autorisées pendant cette période, dans le cadre de leur activité professionnelle, aux entreprises et aux personnes titulaires du certificat de qualification prévu au décret n° 2009-1663 du 29 décembre 2009 modifiant le décret du 1^{er} octobre 1990 susvisé.

ARTICLE 4

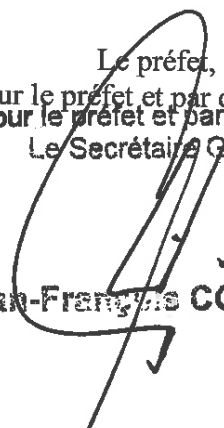
Les commerçants proposant, à la vente, de pétards ou de certains artifices de divertissement apposent, en permanence, de manière visible et lisible, une affiche de format minimal 21 x 29,7 cm, conforme au modèle joint en annexe.

ARTICLE 5

Le secrétaire général de la préfecture, le directeur de cabinet de la préfecture et le sous-préfet de Pointe-à-Pitre, le colonel, commandant la gendarmerie de la Guadeloupe, le directeur départemental de la sécurité publique et les maires sont chargés de l'application du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans toutes les mairies des communes du département.

Fait à Basse-Terre, le **12 JUL. 2017**

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Pour le préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général



Jean-François COLOMBET

ANNEXE DE L'ARRETE SG/DAGR/BAGE DU 12 JUILLET 2017

L'arrêté préfectoral SG/DAGR/BAGE DU 12 JUILLET 2017

Interdit la vente, la détention et l'utilisation de pétards ou de certains artifices de divertissement conçus pour être lancés par un mortier :

La détention et l'utilisation de pétards de certains artifices de divertissement conçus pour être lancés par un mortier, quelle qu'en soit la catégorie, sont interdites :

- du 12 juillet au 15 juillet 2017 sur la voie publique ou, en direction de la voie publique ;
- en tout temps :
 - ♦ dans tous les lieux où se fait un grand rassemblement de personnes ;
 - ♦ dans tous les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers.